COMMISSION DU PERSONNEL – ÉLECTIONS 2017 PROCLAMATION DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS TACITES*



Corps des professeur-e-s (3 sièges)

- 1. Jean-Henry MORIN (SdS)
- 2. Dimitri KONSTANTAS (GSEM/CUI)
- 3. Hans HAGEMANN (S)

Corps des collaborateurs et collaboratrices dont les mandats sont renouvelables sans limite dans le temps (3 sièges)

- 1. Sandra RUBAL (L)
- 2. Xavier PERRET (S)

Corps des collaborateurs et collaboratrices de l'enseignement et de la recherche dont les mandats sont limités dans le temps (3 sièges)

1. Annick MORARD (L)

Corps du personnel administratif et technique (PAT) (3 sièges)

2 sièges sont attribués au PAT des facultés et centres/instituts interfacultaires,

1 siège est attribué au PAT de l'administration centrale (Art. 23 Règlement relatif à la désignation des membres de la Commission du personnel de l'Université)

- 1. Sébastien MULLER (S)
- 2. Patrick GRESPAN (L)
- 3. Véronique PRODUIT (Administration centrale, Rectorat)

(Art. 18 Règlement relatif à la désignation des membres de la Commission du personnel de l'Université)

^{* «}Sont déclaré-e-s élu-e-s tacitement, tous les candidats et toutes les candidates régulièrement présenté-e-s dans un collège électoral, lorsque leur nombre est égal ou inférieur à celui des sièges revenant à ce collège dans le cadre de l'élection concernée.»